

Deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du PAM (26-29 novembre 2018) :

Déclarations de la France

Déclaration d'ouverture

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur exécutif,

Mesdames et Messieurs,

Mark Twain disait « *Les faits sont têtus. Il est plus facile de s'arranger avec les statistiques¹* ».

Si cette citation a sans doute une part de vrai, je ne crois pas néanmoins qu'on puisse s'arranger avec la réalité des statistiques du dernier SOFI. Après une longue période de réduction, l'insécurité alimentaire est à la hausse pour la 3^e année consécutive. 821 millions de personnes, une personne sur neuf, souffrent aujourd'hui de la faim dans le monde. Les causes de cette dégradation sont connues : la recrudescence des événements climatiques extrêmes, sous l'effet du changement climatique, et les conflits.

Vous avez évoqué Monsieur le Directeur la situation au Yémen. Je voudrais redire ici, comme nous l'avons dit récemment au Conseil de sécurité, notre profonde préoccupation face à une catastrophe humanitaire qui ne cesse de s'aggraver. Je voudrais aussi réitérer notre plein et entier soutien à l'engagement des acteurs humanitaires et saluer particulièrement l'action remarquable du PAM qui fournit déjà une assistance à 8 millions de personnes, dans des conditions, nous le savons, particulièrement difficiles : la France est très attachée au respect du droit international humanitaire et l'accès et l'acheminement de l'aide sont au Yémen une urgence absolue. Enfin, je voudrais redire notre conviction que la solution durable à la crise au Yémen passe par la relance d'un processus politique ; il existe aujourd'hui une fenêtre d'opportunité et nous appelons pour cela toutes les parties à s'engager immédiatement, sans conditions, et de bonne foi.

La situation au Yémen ne doit pas nous faire oublier d'autres théâtres de crise alimentaire : le Soudan du sud, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, pour n'en citer que quelques-unes. Nous ne devons pas oublier non plus les populations affectées par une insécurité alimentaire grave et chronique, au Sahel par exemple. Je voudrais à cet égard, Monsieur le Directeur, saluer votre action de plaider sans relâche pour sensibiliser, par vos déplacements sur le terrain mais aussi à New York, sur ces situations et aux enjeux de la lutte contre la faim.

Je le disais, les causes de cette dégradation récente de la sécurité alimentaire sont connues. Mais notre chance c'est que nous connaissons aussi certaines des solutions pour traiter les causes profondes : la résolution des conflits, comme je viens de l'évoquer, en est une. Les actions pour limiter et atténuer les effets du changement climatique en sont une autre.

Mais parallèlement au travail sur les causes, travail absolument nécessaire, il nous faut également répondre présents devant l'accroissement des besoins auquel nous faisons face dans l'immédiat.

¹ 'Facts are stubborn things, but statistics are pliable.'

J'aimerais insister sur deux aspects qui me semblent essentiels sur ce point: l'efficacité de l'aide et le soutien des donateurs.

Concernant l'efficacité de l'aide, les rapports d'évaluation présentés à cette session, en particulier celui sur l'intervention régionale face à la crise syrienne, témoignent de la bonne performance du PAM. Nous saluons ces résultats. A un niveau plus institutionnel, nous comptons sur le cadre de résultats institutionnels révisé soumis à notre approbation pour améliorer encore la reddition de comptes et le suivi de la performance. Je voudrais également saluer l'engagement du PAM dans l'amélioration constante de la gestion des risques.

Une plus grande efficacité des interventions du PAM passe aussi par une meilleure coordination avec les autres acteurs. Des réponses davantage coordonnées au niveau du système des Nations unies nous semblent cruciales pour répondre à l'urgence humanitaire tout en favorisant la résilience des populations, dans une logique de renforcement du nexus humanitaire-développement.

Cette coordination renforcée est au cœur du repositionnement du système de développement des Nations unies. Cette réforme est absolument clé pour permettre, à travers plus de cohérence et d'efficacité, de délivrer de meilleurs résultats sur le terrain. A un moment où le multilatéralisme est parfois remis en question, il est essentiel que les Nations unies démontrent leur capacité à prendre le train des réformes. La réussite dépendra de la volonté de chacun à se mobiliser pleinement et, à cet égard, je voudrais dire combien nous apprécions l'engagement du PAM dans l'opérationnalisation de la réforme. Si celle-ci est une source d'opportunités, nous sommes aussi conscients des défis et la discussion que nous aurons demain sera aussi certainement l'occasion d'aborder ces aspects.

Enfin, dernier aspect de la réponse à des besoins croissants que je souhaitais évoquer : le nécessaire soutien des donateurs. Le plan de gestion qui sera examiné à cette session repose sur une prévision de ressources pour 2019 en hausse marquée par rapport à 2018, ce qui montre la confiance du PAM à l'égard de ses donateurs. A cet égard, et conformément aux engagements pris dans le cadre de sa nouvelle stratégie humanitaire, la France prévoit d'accroître à partir de 2019 son aide alimentaire, aide dont le PAM est déjà aujourd'hui, de loin, le premier bénéficiaire.

Je vous remercie.

Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

Monsieur le Président,

Alors que la publication récente du SOFI a constaté, pour la troisième année consécutive, que le nombre de ceux qui ne mangent pas à leur faim a progressé, une action cohérente et coordonnée des institutions ayant leur siège à Rome est plus que jamais nécessaire. Ce n'est qu'avec une action complémentaire et cohérente, dans une logique de renforcement du nexus humanitaire-développement, que nous arriverions à renverser cette tendance préoccupante. Nous remercions à cet égard, le PAM, mais aussi la FAO et le FIDA pour l'élaboration du rapport de situation conjoint 2018 sur la collaboration entre les institutions des Nations unies ayant leur siège à Rome.

Nous constatons, à la lumière de ce rapport, la collaboration toujours plus étroite entre le PAM, la FAO et le FIDA et les progrès réalisés non seulement au niveau local avec davantage de projets mis en œuvre conjointement, mais également au niveau international avec l'engagement conjoint sur des questions transversales telles que la nutrition ou l'égalité entre les femmes et les hommes. A la lumière des enseignements tirés de cette expérience, nous encourageons les trois institutions à poursuivre leur dialogue et leurs efforts, afin de tirer le meilleur parti de la complémentarité des capacités techniques respectives et des modalités opérationnelles de chaque organisme, pour améliorer encore l'efficacité et l'efficience de l'action combinée des trois agences romaines.

Nous voudrions avoir des informations complémentaires concernant deux points spécifiques :

- Concernant le Sahel, nous remercions les trois institutions pour le dialogue constructif que nous avons eu en septembre au cours de réunion la conjointe informelle des organes directeurs. Alors que le défi de l'insécurité alimentaire subsiste dans la région, le plan d'action commun que les trois institutions se sont engagées à définir est plus que jamais nécessaire. Nous remercions les trois institutions pour leur engagement à ce sujet ainsi que pour la note en annexe du présent rapport qui fournit une analyse préliminaire des défis qui se posent dans la région et des moyens par lesquels les organisations ayant leur siège à Rome pourraient transposer à plus grande échelle les initiatives existantes. Nous aimerions avoir des précisions sur le calendrier envisagé pour l'élaboration du plan d'action.
- Nous comprenons que les Organisations ayant leur siège à Rome travaillent à l'élaboration d'un indicateur de performance permettant de mesurer les résultats de leur collaboration et qui aurait vocation à être introduit en 2019. Pourriez-vous nous donner là-aussi des précisions sur le calendrier envisagé ainsi que sur le contenu de cet indicateur ?

Pour conclure, permettez-moi de réitérer notre attente que les Etats membres soient davantage impliqués dans les travaux préparatoires de la prochaine réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organisations romaines.

Je vous remercie.

Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention régionale menée par le PAM face à la crise syrienne (janvier 2015 - mars 2018)

Merci M. le Président,

Je remercie le directeur régional pour son panorama de la situation et le félicite pour les activités du PAM dans cette région où on sait combien le personnel agit dans des conditions difficiles.

Je remercie le Bureau de l'évaluation pour la production de ce rapport d'une grande qualité et d'une clarté remarquable.

Vous relevez « *une intervention particulièrement efficace, professionnelle et techniquement très au point pour faire face à la crise régionale syrienne* ». Vous soulignez deux aspects particulièrement positifs : une approche professionnelle de la chaîne d'approvisionnement et l'introduction réussie d'innovations technologiques. Je crois ce dernier élément pourrait être opportunément répliqué dans d'autres interventions du PAM dans le monde.

Je salue l'ensemble des recommandations et je me félicite qu'elles soient acceptées par la direction. Je relève deux points en particulier : la recommandation n°2 relative à la problématique hommes/femmes et, comme plusieurs des orateurs qui m'ont précédé, je voudrais encourager le PAM à apporter une attention systématique à la problématique hommes/femmes dans chacune de ses interventions. Deuxièmement, la question des activités de résilience que l'évaluation considère comme ayant été peu pertinentes dans ce cadre ; qu'est-il prévu pour renforcer les activités de résilience et les rendre encore plus pertinentes ?

Je vous remercie.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique des plans stratégiques de pays mis en œuvre à titre pilote (2017 - mi 2018)

Monsieur le Président,

Alors que nous arrivons à la fin de la deuxième année de mise en œuvre de la Feuille de route intégrée, ce rapport succinct d'évaluation arrive à point nommé pour tirer les enseignements qui nous permettront d'améliorer davantage le nouveau système. Nous remercions à cet égard le Bureau de l'évaluation du PAM pour la production de ce rapport.

Nous saluons les résultats globalement positifs de l'évaluation sur contribution des plans stratégiques de pays aux résultats institutionnels visés. Nous relevons le constat que l'adoption des plans stratégiques de pays comme cadre de planification, de gestion et de mise en œuvre des interventions du PAM constitue une avancée majeure pour le PAM.

Nous nous félicitons des nombreux aspects positifs introduit par la réforme, notamment : une meilleure harmonisation avec les politiques et les priorités nationales ; le maintien de la capacité du PAM à répondre à des situations d'urgence ; le renforcement du lien entre opérations humanitaire et activités de résilience ; l'amélioration de la visibilité et de la communication sur l'action globale du PAM dans un pays.

A l'aune des recommandations de l'évaluation, et alors que nous entrons dans la troisième année de mise en œuvre de la Feuille de route intégrée, nous encourageons le PAM à redoubler d'efforts dans deux domaines stratégiques:

- Premièrement, sur la question de l'harmonisation avec les entités et les processus des autres organismes des Nations unies : dans le contexte de la réforme du système de développement des Nations unies, nous encourageons notamment le PAM à poursuivre ses efforts pour améliorer la synchronisation du cycle des PSP avec les PNUAD, notamment ;
- Deuxièmement, sur la problématique hommes-femmes, qui est encore souvent mise en avant comme un axe d'amélioration dans recommandations des rapports d'évaluation : nous invitons le PAM à saisir les opportunités offertes par les plans stratégiques de pays pour intégrer cette thématique de manière transversale dans ses opérations en adoptant une approche transformative et pas seulement quantitative.

En lien avec cette question des thématiques transversales, le rapport relève qu'hormis la problématique hommes-femmes, on ne sait pas vraiment quelles sont les questions transversales prioritaires. Nous aurions aimé savoir si une réflexion avait été engagée concernant l'inclusion d'autres thématiques transversales prioritaires au sein des plans stratégiques de pays.

Nous souhaitons également rappeler l'importance de la réactivité d'intervention face aux crises. Les nouvelles procédures en place devront être optimisées afin d'éviter des dispositifs complexes pouvant retarder une mise en place rapide des réponses d'urgence.

Pour finir, nous encourageons le PAM à continuer à assurer aux bureaux pays tout l'appui et les ressources nécessaires pour faciliter une mise en œuvre de la réforme dans des conditions satisfaisantes.

Je vous remercie.

Plan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023)

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier le directeur ainsi que l'ensemble du bureau pays du Burkina Faso, non seulement pour l'élaboration de ce Plan stratégique de pays (PSP), mais plus largement pour ses résultats performants dans un contexte complexe, où près de 1 million de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. La période de soudure (juin-septembre) s'est terminée avec une atteinte des objectifs, grâce à une intervention complète, combinant réponse à l'urgence et activités de résilience ; et nous sommes heureux d'avoir contribué, par notre appui financier, à l'atteinte de ces bons résultats. Notre ambassade à Ouagadougou a relevé en particulier la bonne coordination avec les institutions locales et les organisations non gouvernementales ainsi que le développement d'outils cartographiques performants, permettant de suivre au mieux la situation alimentaire et prévenir les crises.

Plus spécifiquement sur ce PSP : c'est un document de qualité, bien construit et parfaitement renseigné. Nous saluons l'ensemble des effets directs stratégiques qui nous paraissent appropriés à la fois pour répondre de manière efficace à l'urgence actuelle mais également pour améliorer la résilience des populations et renforcer les capacités institutionnelles, assurant ainsi une articulation efficace entre humanitaire et développement. Nous saluons aussi l'importance accordée dans ce PSP à l'alimentation scolaire que nous considérons comme une réponse adaptée pour répondre aux besoins à la fois en matière de nutrition et de santé, d'éducation, en particulier des filles, de protection sociale et de développement de l'agriculture locale. Enfin, l'analyse des risques est bien traitée dans ce plan stratégique, permettant de prendre en compte le contexte sécuritaire au Sahel.

Au Sahel, encore peut-être plus qu'ailleurs compte tenu du grand nombre d'acteurs impliqués, une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs est plus que jamais nécessaire. Nous remercions le PAM pour les informations précises données à cet égard sur les partenariats. Nous aimerions toutefois avoir des précisions sur la manière concrète dont ce PSP s'articule avec la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel ?

Avec ces remarques, la France appuie l'approbation de ce PSP.

Je vous remercie.